

Fondation Emma Muschamp
c/o Société Académique Vaudoise
Avenue de Montbenon 1
case postale 1340
1001 Lausanne

fem@s-a-v.org

Fondation
Emma Muschamp
Société
Académique
Vaudoise

Formulaire pour **demande de subside (3 pages)**

1 Renseignements personnels

Nom, prénom

Profession

Titre, position

Institut

Service

Adresse

Tél. privé

Tél. prof.

E-mail

2 Titre du projet

3a Financement demandé à la Fondation Emma Muschamp

Salairé
Par année

CHF

Charges sociales
Par année

CHF

Matériel de consommation
Par année

CHF

Equipement
(joindre offre détaillée)

CHF

Total

CHF

Demande de subside

2/3

Fondation Emma Muschamp

3b Autre(s) source(s) de financement

Par l'institution	CHF	demandées <input type="checkbox"/>	acquises <input type="checkbox"/>
Par le Fonds National	CHF	demandées <input type="checkbox"/>	acquises <input type="checkbox"/>
Par d'autres sources	CHF	demandées <input type="checkbox"/>	acquises <input type="checkbox"/>
Contribution personnelle	CHF		
Total	CHF		

3c Budget total du projet (3a + 3b)

Total	CHF
-------	-----

4

Avez-vous déjà obtenu un ou des soutiens de la Fondation Emma Muschamp ?

oui non

Montants accordés

année	CHF
année	CHF
année	CHF

Lieu

Date

Signature

Notice d'information

Les demandes doivent comporter les informations suivantes:

- Questionnaire ad hoc.
- Description du projet dans son contexte général (5 pages max), état de la recherche faite par d'autres. Plan d'étude, brève description des techniques utilisées. Exposé de l'importance du projet dans le domaine concerné. La demande doit comporter non seulement l'accord du directeur de l'institut ou service concerné, mais doit être accompagnée d'une lettre de recommandation du directeur ou chef de service/ département concerné.
- Résumé (une demi-page).
- Curriculum vitæ et liste de publications du requérant.
- Budget détaillé (sur une page séparée).
- Moyens à disposition pour effectuer le projet.
- Mention d'autres demandes envisagées, soumises ou déjà accordées.

*Les demandes doivent être soumises sous forme électronique en **un seul document PDF**.*

Les demandes non complètes ne seront pas évaluées.

Financement

- L'aide est accordée en général pour une durée maximale d'un an (habituellement autour de CHF 50'000.-).

Dispositions générales

- Le Conseil de Fondation statue sur les requêtes deux fois par année. Les demandes doivent parvenir au secrétariat de la SAV (fem@s-a-v.org) avant le 1^{er} mars pour la séance de printemps et avant le 1^{er} octobre pour la session de fin d'année.
- La fondation n'est pas tenue de donner les raisons d'une décision négative.
- Une nouvelle demande à la fondation ne peut être soumise que 5 ans à dater d'un financement précédent à ladite fondation.
- Au terme de l'activité subventionnée par la fondation, les bénéficiaires adressent au secrétariat un rapport sur l'avancement de leur projet (incluant le détail financier).
- Le Conseil de fondation a le droit d'exiger le remboursement des sommes octroyées si celles-ci ne sont pas ou n'ont pas été utilisées conformément au but exposé ou selon les accords passés avec la fondation.
- Toute publication doit faire état du soutien accordé par la fondation, le nom Fondation Emma Muschamp devant être cité en entier. Une version électronique doit être envoyée au président de la fondation. L'envoi d'une publication ne remplace cependant pas l'envoi du rapport final.
- Les découvertes et leurs bénéfices éventuels obtenus grâce à l'aide de la fondation sont la propriété de leurs auteurs.